



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Guadeloupe

Question écrite n° 1145

Texte de la question

M. Léo Andy attire l'attention de Mme le ministre de la jeunesse et des sports sur la nécessité de la création d'un centre médico-sportif en Guadeloupe. En effet, chacun sait qu'aujourd'hui le sport de haut niveau exige un suivi médical rigoureux afin de garantir des performances durables tout en évitant des désordres de santé préjudiciables aux athlètes. Alors que le potentiel sportif guadeloupéen est très important, comme en témoignent les résultats de nos athlètes aux jeux Olympiques d'Atlanta, un lieu idéal de concertation et de communication entre athlètes, cadres techniques et encadrement médical fait complètement défaut. Cela souligne la nécessité de la création d'un CMS. Le CREPS Antilles-Guyane a déjà montré sa capacité à fournir des athlètes de haut niveau, ce qui fait la fierté nationale. Il paraît indispensable, pour plus de sécurité et d'efficacité, de lui annexer cette structure compte tenu de sa proximité avec le centre hospitalier universitaire de Pointe-à-Pitre. Il demande à madame le ministre ses intentions dans ce domaine.

Texte de la réponse

Le ministère de la jeunesse et des sports suit avec attention l'évolution du projet de création d'un centre médico-sportif en Guadeloupe qui devrait permettre d'assurer, d'une part, le suivi médical des sportifs de haut niveau et, d'autre part, la surveillance médicale des pratiquant sportifs antillais licenciés et non licenciés. Il s'agit d'un projet ambitieux, très intéressant, soutenu par la direction départementale de la jeunesse et des sports de la Guadeloupe et le directeur du centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS) de la Guadeloupe qui a proposé que le centre médico-sportif soit construit sur le site de l'établissement. Le ministère de la jeunesse et des sports attend les conclusions de l'étude menée actuellement par le docteur Jean Plumasseau, médecin inspecteur de la jeunesse et des sports, sur l'ensemble de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Léo Andy](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1145

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 1997, page 2361

Réponse publiée le : 27 octobre 1997, page 3746